



Direction Régionale des Entreprises,
de la Concurrence, de la Consommation,
du Travail et de l'Emploi

Unité territoriale de Paris
Pôle 3 E – DMTEL
210, quai de Jemmapes
CS 80104 – 75468 Paris cedex 10
Tél. : 01 44 84 43 48

DONNÉES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL PARISIEN – MAI 2011

En mai, la demande d'emploi à Paris augmente de + 0,3 % en catégorie A (IDF : + 0,3 % ; FM : + 0,7 %) et augmente de + 1,1 % en catégorie ABC.

Malgré cette rupture avec la tendance précédente, la variation annuelle conserve son orientation négative en catégorie A tandis qu'elle redevient positive en ABC. Avec une évolution annuelle toujours positive, celle des 50 ans et plus dans l'ensemble des catégories ainsi que celle des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an restent élevées.

LA DEMANDE D'EMPLOI

A Paris le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 111 120 fin mai 2011 (511 510 en IDF) avec une augmentation de 300 inscrits par rapport au mois précédent (soit + 0,3 %). Sur un an, la baisse est de 0,7 % (IDF : + 0,3 % mensuel ; + 1,1 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (2 686 800) augmente de 0,7 % (+ 0,3 % sur un an).

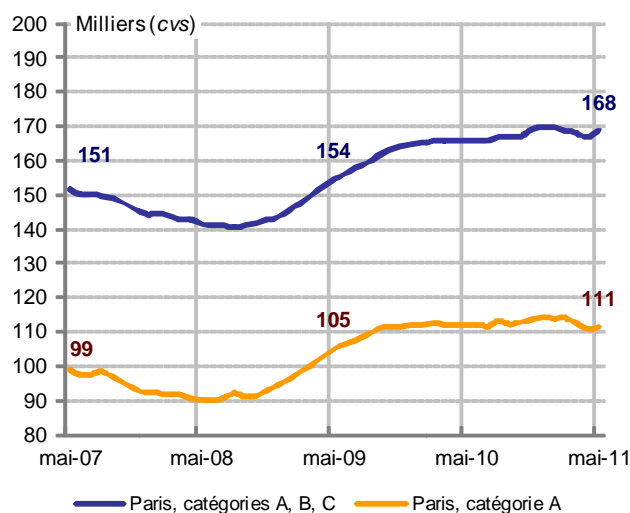
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A, B, C s'établit à 168 370 fin mai 2011 (729 360 en IDF) avec une augmentation de 1 900 inscrits par rapport au mois précédent (soit + 1,1 %). Sur un an, la hausse est de 1,6 % (IDF : + 1,3 % mensuel ; + 3,6 % annuel).

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C (4 078 500) augmente de 1 % (+ 3,8 % sur un an).

En catégorie A, l'évolution mensuelle se caractérise par une hausse pour les hommes (+ 0,2 %) et pour les femmes (+ 0,3 %) avec des évolutions annuelles plus favorables aux hommes (H : - 1,5 % ; F : + 0,2 %) comme en catégorie ABC (H : + 1,0 % ; F : + 2,2 %).

Le nombre d'inscrits parisiens de moins de 25 ans en catégorie A est de 7 160, avec une variation positive ce mois (+ 2,9 %). Avec 420 demandeurs de moins en un an, leur variation annuelle est de - 5,5 %. En catégorie A, leur part actuelle à 6,4% reste inférieure à celle de l'IDF (11,6%) et de la France métropolitaine (15,2%).

La demande d'emploi de longue durée de plus d'un an (75 110 en cat. ABC) évolue ce mois de + 0,1 % (60) et de + 6,6 % en variation annuelle (+ 6,9 % le mois précédent) avec une part de 44,6% variant de - 0,5 pt par rapport à avril.



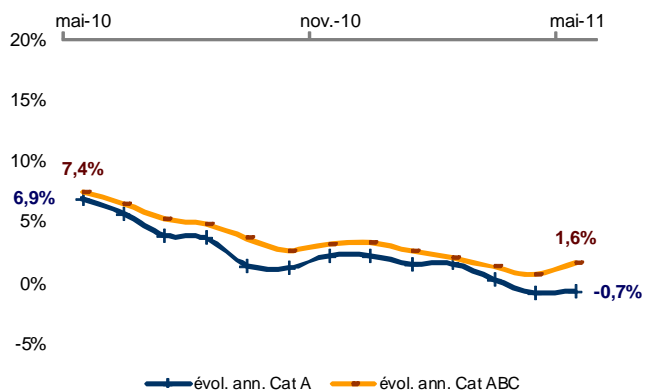
Le nombre des demandeurs d'emploi de moins d'un an augmente de + 2 % par rapport à avril avec une variation annuelle en baisse de - 2,1 %.

En mai, les entrées à Pôle Emploi (17 664 en cat. ABC, données brutes) sont plus importantes qu'en avril (15 110) mais avec une variation annuelle sur 3 mois glissants de - 0,2 % (- 5,0 % en avril). Les sorties (16 849) ont diminué par rapport au mois précédent (+ 1,9 % en annuel).

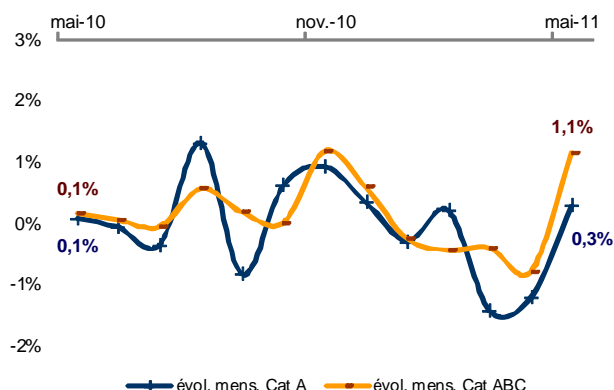
En données cvs, le volume des offres d'emplois collectées par Pôle emploi, 25 070 (avril : 17 800), s'améliore par rapport aux offres du même mois en 2010 (20 170) et présente une évolution annuelle sur 3 mois glissants positive de 9 % : avec 5,9 % pour les offres d'emplois durables et 12,3 % pour les emplois temporaires (de 1 à 6 mois).

Tendances des évolutions annuelles et mensuelles des catégories A et ABC

Évol. ann. cat. A et ABC de mai. 2010 à mai. 2011 (cvs)



Évol. mens. cat. A et ABC de mai. 2010 à mai. 2011 (cvs)

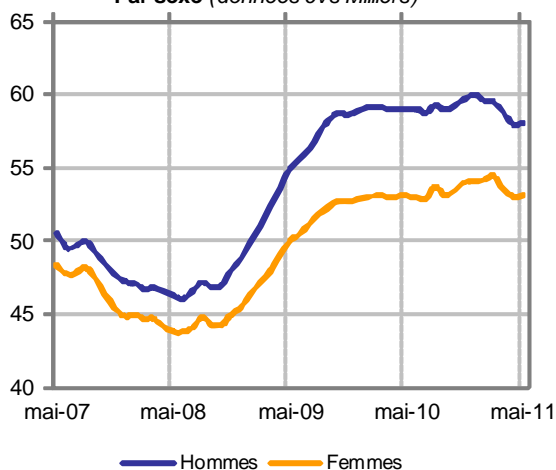


DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégorie A)

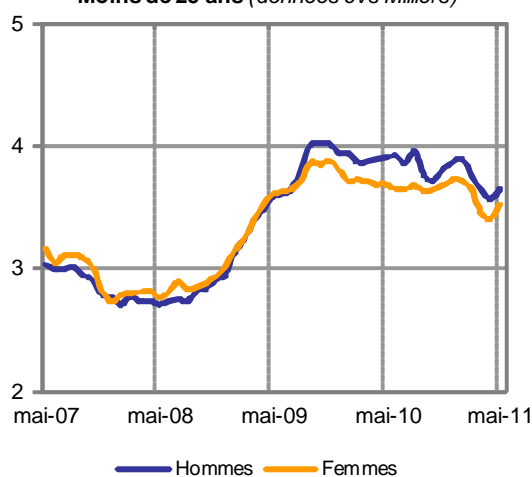
A Paris, au mois de mai 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de +0,2 % pour les hommes (-1,5 % sur un an) et augmente de +0,3 % pour les femmes (+0,2 % sur un an).

- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans augmente de +2,9 % (-5,5 % sur un an) ; 6,4 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans diminue de -0,2 % (-2,4 % sur un an) ; 71,7 % de la cat. A.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus augmente de +0,9 % (+6,8 % sur un an) ; 21,9 % de la cat. A.

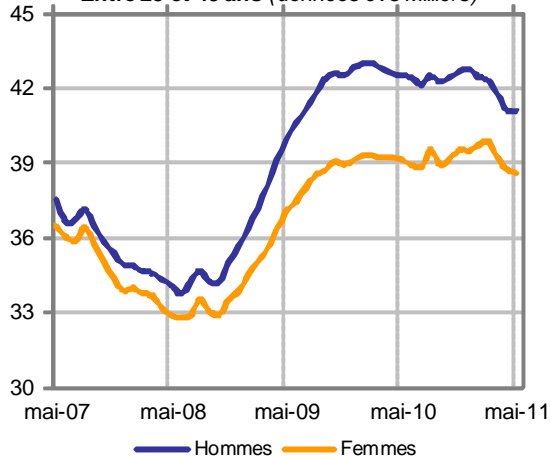
Par sexe (données cvs Milliers)



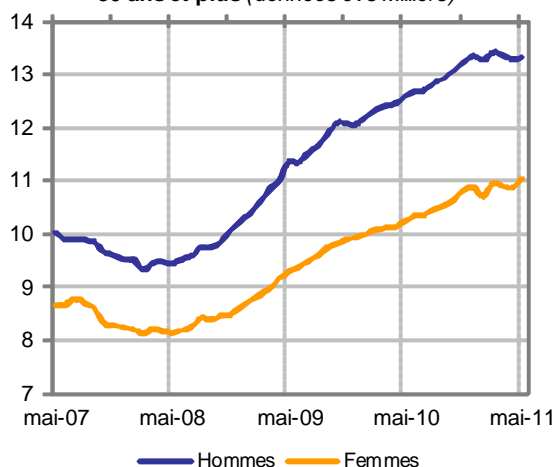
Moins de 25 ans (données cvs Milliers)



Entre 25 et 49 ans (données cvs Milliers)



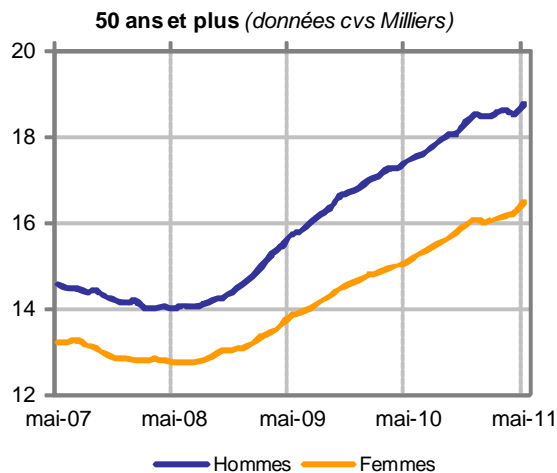
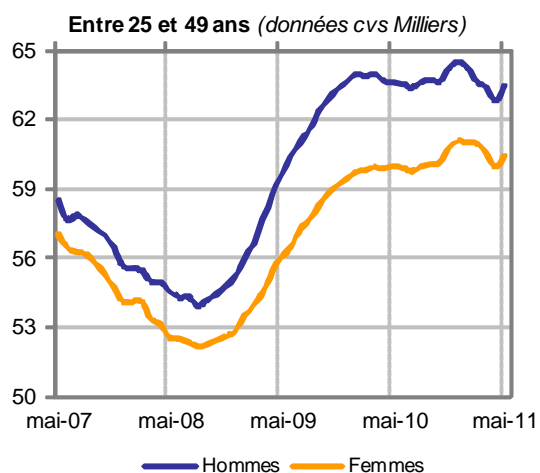
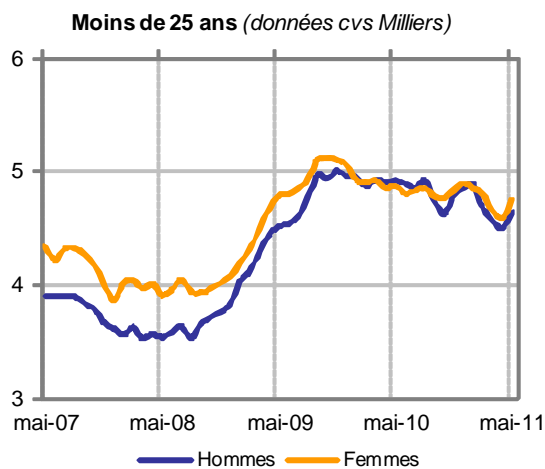
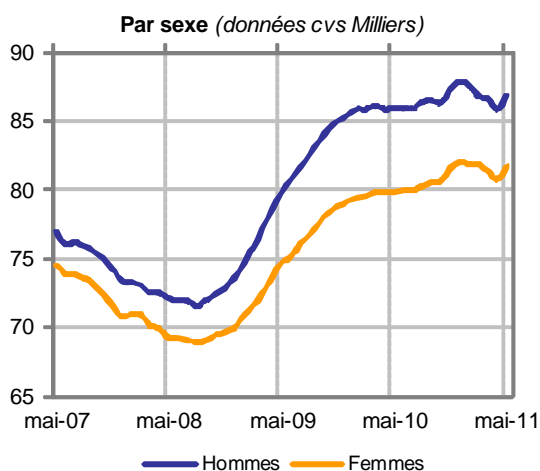
50 ans et plus (données cvs Milliers)



■ DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE (Catégorie A, B, C)

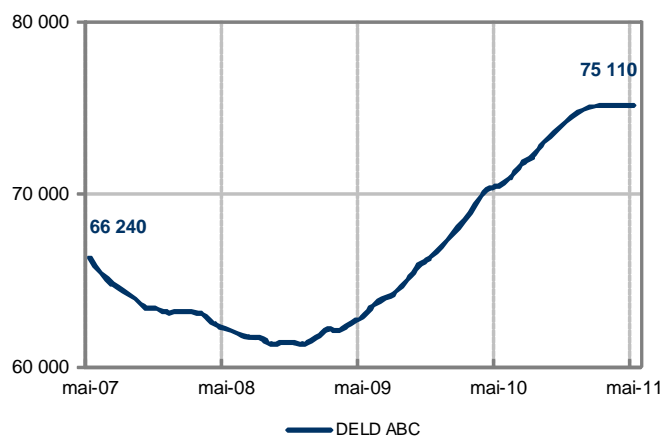
A Paris, au mois de mai 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie ABC augmente de + 1,1 % pour les hommes (+ 1 % sur un an) et augmente de + 1,1 % pour les femmes (+ 2,2 % sur un an).

- Le nombre de ceux âgés de moins de 25 ans augmente de + 3,4 % (- 4,1 % sur un an) ; 5,6 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux âgés de 25 à 49 ans augmente de + 0,9 % (+ 0,3 % sur un an) ; 73,5 % de la cat. ABC.
- Le nombre de ceux de 50 ans et plus augmente de + 1,2 % (+ 7,6 % sur un an) ; 20,9 % de la cat. ABC.



■ ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (données cvs)



- Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C depuis plus d'un an varie de + 0,1 % sur un mois, en hausse de + 6,6 % sur un an.
- Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an varie de + 2 % sur un mois, en baisse de - 2,1 % sur un an.
- La part des demandeurs inscrits depuis plus d'un an (45 %) évolue de - 0,5 % ce mois et de 2,1 % sur un an.
- En mai, l'augmentation des DELD est en IDF de : + 0,3 % (+ 10,1 % sur un an) ; l'augmentation en France métropolitaine de : + 0,8 % (+ 10,5 % sur un an).

■ DEMANDEURS D'EMPLOI AYANT UN DROIT PAYABLE AU RSA

A Paris, en mai 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A et ayant un droit payable au revenu de solidarité active (RSA) est de 20 864 (soit 19 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, données brutes). En mai 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C et ayant un droit payable au RSA est de 26 353 (soit 16 % des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, données brutes). Les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 989 en mai 2011 (soit 17 % des entrées en catégories A, B, C, données brutes). Les sorties de Pôle emploi en catégories A, B, C des bénéficiaires ayant un droit payable au RSA sont de 2 961 en mai 2011 (soit 18 % des sorties en catégories A, B, C, données brutes).

Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au RSA inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Données brutes	mai 2010	avr 2011	mai 2011
Paris			
Demandeurs d'emploi en catégorie A	nd	20 425	20 864
RSA socle seul	nd	16 688	17 193
RSA socle et activité	nd	1 874	1 802
RSA activité seul	nd	1 863	1 869
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C	nd	25 522	26 353
RSA socle seul	nd	18 124	18 744
RSA socle et activité	nd	3 477	3 587
RSA activité seul	nd	3 921	4 022

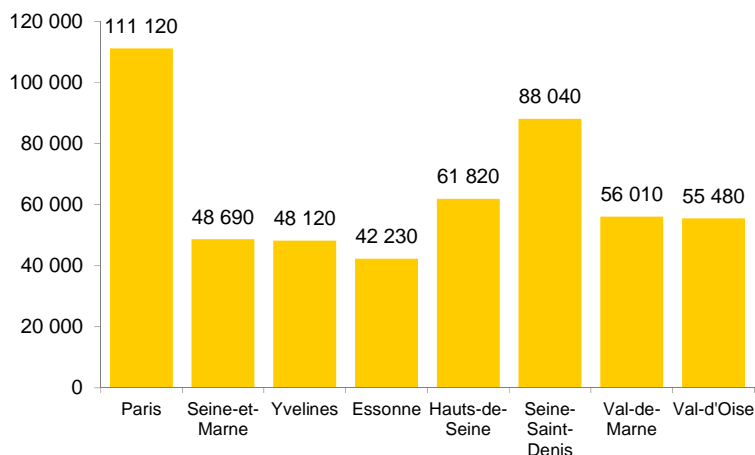
Source : STMT - Pôle emploi, Dares. Direccte IDF / ESE

■ EN ÎLE-DE-FRANCE

Cat. A - mai 2011

S'agissant de la catégorie A, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en mai 2011 varie entre - 0,1 et 1,1 % par rapport au mois précédent.

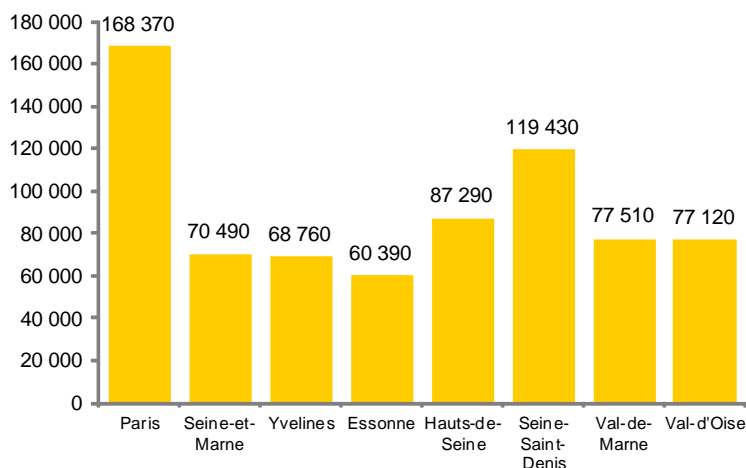
Variations	mois	an
Paris	0,3 %	- 0,7 %
Seine-et-Marne	0 %	1,3 %
Yvelines	0,1 %	- 0 %
Essonne	0,5 %	- 0 %
Hauts-de-Seine	- 0,1 %	- 0,4 %
Seine-Saint-Denis	1,1 %	4,2 %
Val-de-Marne	0,1 %	3,4 %
Val-d'Oise	0,1 %	1,4 %



Cat. ABC - mai 2011

S'agissant de la catégorie ABC, par département, le nombre de demandeurs d'emploi en mai 2011 varie entre 1 et 1,9 % par rapport au mois précédent.

Variations	mois	an
Paris	1,1 %	1,6 %
Seine-et-Marne	1,5 %	5,5 %
Yvelines	1 %	3,4 %
Essonne	1,3 %	3,7 %
Hauts-de-Seine	1,1 %	2,3 %
Seine-Saint-Denis	1,9 %	5,6 %
Val-de-Marne	1 %	4,6 %
Val-d'Oise	1,5 %	4,1 %



FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI ENTRÉES

A Paris, la variation annuelle sur trois mois glissants des entrées à Pôle Emploi en catégories A, B, C a diminué de 0,2 % sur un an. ; Licenciements économiques (1) (- 8,2 %) ; Autres licenciements (- 8,1 %) ; Démissions (- 5 %) ; Fins de contrat à durée déterminée (- 2,3 %) ; Fins de mission d'intérim (- 2 %) ; Première entrée (- 11,1 %) ; Reprise d'activité (- 19,5 %) ; Autres cas (+ 8 %)

<i>Données brutes</i>	mai 2010	avr 2011	mai 2011	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
Paris					
Licenciements économiques (1)	585	508	631	3,6%	-8,2
Autres licenciements	1 944	1 788	2 042	11,6%	-8,1
Démissions	526	494	568	3,2%	-5,0
Fins de contrat à durée déterminée	2 999	2 913	3 347	18,9%	-2,3
Fins de mission d'intérim	554	537	651	3,7%	-2,0
Première entrée	729	726	849	4,8%	-11,1
Reprise d'activité	1 141	819	924	5,2%	-19,5
Autres cas	7 317	7 325	8 652	49,0%	8,0
Ensemble	15 795	15 110	17 664	100%	-0,2
<i>Pour mémoire :</i>					
Île-de-France	78 341		85 736	-	9,4
France métropolitaine (CVS)	500 200		494 400	-	-1,2

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Variations en %

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

■ EVOLUTION DES DEMANDES D'EMPLOI SORTIES

La variation annuelle sur trois mois glissants des sorties à Pôle Emploi en catégories A, B, C a augmenté de 1,9 % sur un an. ; Reprises d'emploi déclarées (+ 2,3 %) ; Entrées en stage (+ 4,6 %) ; Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (+ 0,9 %) ; Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) : (- 2,4 %) ; Radiations administratives (+ 0,8 %) ; Autres cas (+ 6,3 %)

<i>Données brutes</i>	mai 2010	avr 2011	mai 2011	Répartition des motifs	Variation annuelle sur 3 mois glissants (2)
Paris					
Reprises d'emploi déclarées	3 049	3 186	3 139	18,6%	2,3
Entrées en stage	407	496	460	2,7%	4,6
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	7 977	8 119	7 792	46,2%	0,9
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	1 013	1 003	983	5,8%	-2,4
- dont maladies	478	487	449	2,7%	-1,5
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	185	104	127	0,8%	-42,4
Radiations administratives	1 498	1 398	1 373	8,1%	0,8
Autres cas	2 428	2 689	3 102	18,4%	6,3
Ensemble	16 372	16 891	16 849	100%	1,9
<i>Pour mémoire :</i>					
Île-de-France	82 319		82 748	-	0,5
France métropolitaine (CVS)	478 500		450 400	-	-5,9

Source : STMT - Pôle emploi, Dares.

Variations en %

(2) : Evolution sur les trois derniers mois par rapport aux mêmes trois mois de l'année précédente

OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Sur un an, les offres d'emploi collectées par Pôle emploi varient en IDF de + 7,6 % et de + 9 % à Paris.

Une variation de :

- + 5,9 % pour les offres d'emplois durables de plus de six mois (+ 12,8 % en IDF) ;
- + 12,3 % pour les offres d'emplois non durables de six mois ou moins (+ 2 % en IDF).

TAUX DE CHOMAGE (T1 2011 – RESULTATS PROVISOIRES)

■ Taux de chômage trimestriel localisés par département – source Insee

Dernier taux de chômage de Paris connu au 1^{er} trimestre 2011 : 8,7 %.

Il reste inférieur de 1,6 point au taux du 1^{er} trimestre 2004 (10,5 %).

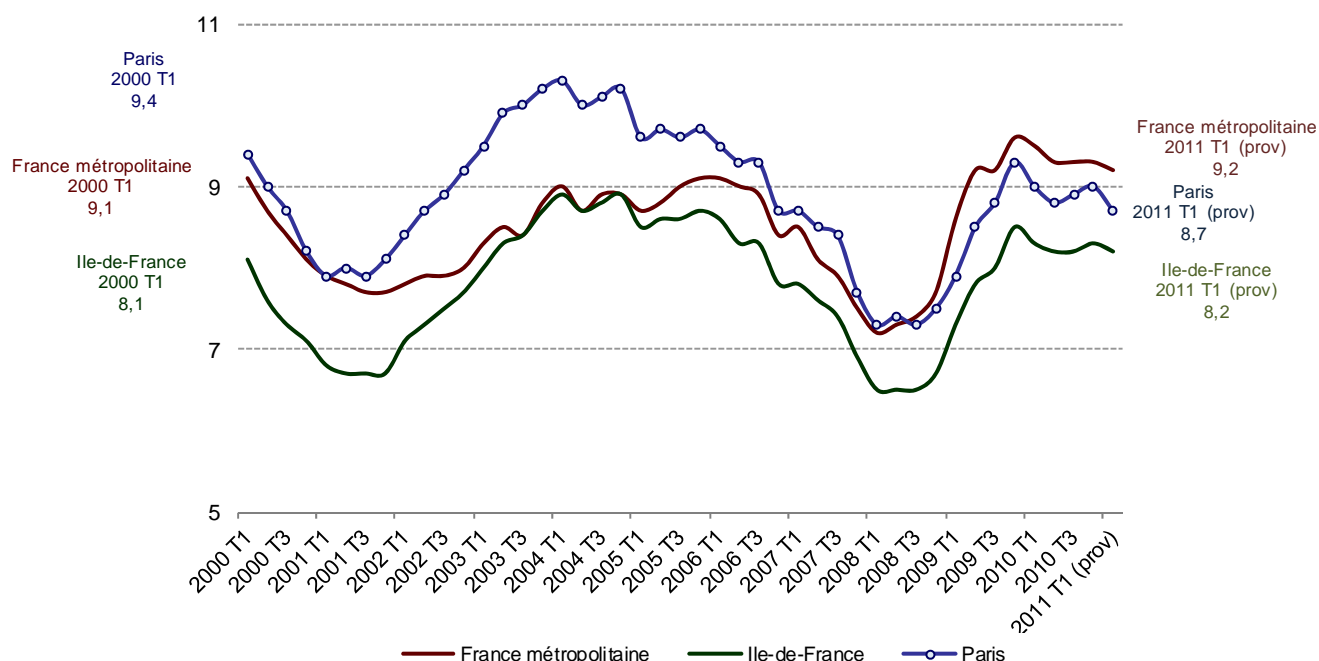
- Son évolution trimestrielle est de -0,3 % par rapport au 4^e trimestre 2010, -0,3 % en évolution annuelle.
- Ce taux est supérieur de 0,5 point au taux trimestriel francilien : 8,2 % (évol. trim. -0,1 % ; évol. ann. : -0,1 %).
- Il est inférieur de 0,5 point au taux trimestriel national : 9,2 % (évol. trim. -0,1 % ; évol. ann. : -0,3 %).
- A fin mars, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières est à 9,9 % dans la zone euro, il est à 9,5 % dans l'UE27 (évolutions annuelles : -0,2 %) - Source Eurostat à fin avril.

moyenne trimestrielle - données CVS	2010 T1	2010 T2	2010 T3	2010 T4	2011 T1 (prov)	évol trimestrielle	évol annuelle	évol / T1 2004
France métropolitaine	9,5	9,3	9,3	9,3	9,2	-0,1	-0,3	0,2
Ile-de-France	8,3	8,2	8,2	8,3	8,2	-0,1	-0,1	-0,7
Paris	9	8,8	8,9	9	8,7	-0,3	-0,3	-1,6
Seine-et-Marne	7,3	7,2	7,3	7,3	7,2	-0,1	-0,1	0,1
Yvelines	6,7	6,6	6,7	6,7	6,6	-0,1	-0,1	-0,4
Essonne	6,8	6,7	6,7	6,7	6,6	-0,1	-0,2	-0,4
Hauts-de-Seine	7,6	7,4	7,5	7,5	7,4	-0,1	-0,2	-1
Seine-Saint-Denis	11,3	11,2	11,3	11,4	11,3	-0,1	0	-1,2
Val-de-Marne	8	7,9	8	8,1	8	-0,1	0	-0,5
Val-D'Oise	9	8,9	9	9,1	8,9	-0,2	-0,1	-0,1

- Précision de l'estimation du taux de chômage trimestriel : +/- 0,3.
Précision de l'estimation en évolution dans la limite de l'arrondi (+/- 0,3 point).

■ Evolution du taux de chômage de 2000 à 2011 (trimestriel)

Taux de chômage trimestriel : 2000 - 2011



Remarques d'après la note méthodologique de l'Insee sur les taux de chômage localisés par régions et départements calculés par l'INSEE :

- les taux de chômage localisés ont une périodicité trimestrielle (depuis avril 2008) ;
- au niveau régional et départemental comme au niveau national, l'estimation du taux de chômage localisé pour le dernier trimestre publié est provisoire compte tenu du fait que l'enquête non-répondants à l'enquête Emploi n'est pas encore disponible ;
- cette dernière consiste en une enquête auprès des personnes dont la réponse n'a pas été recueillie dans l'enquête Emploi, par exemple parce qu'elles étaient impossibles à joindre au moment de la collecte de l'enquête ;
- de ce fait, les derniers taux connus du dernier trimestre de l'année en cours restent provisoires ;
- ils deviennent définitifs lors de la diffusion des taux de chômage localisés des trimestres suivants.

ANNEXE

■ LES NOUVELLES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Sources et définitions : demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (CNIS) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (sept. 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8).

Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, un concept différent du chômage au sens du BIT

- Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi : la notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau International du Travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.
- Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...
- A compter du 1^{er} juin 2009, la mise en œuvre du revenu de solidarité active (RSA) est susceptible d'affecter sensiblement le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

▪ **Demandeurs d'emploi ayant un droit payable au Revenu de solidarité active (RSA)**

Le Revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur le 1er juin 2009 en France métropolitaine et généralisé le 1^{er} janvier 2011 en Outre-mer. Il a pour objet "d'assurer à ses bénéficiaires des moyens convenables d'existence, afin de lutter contre la pauvreté, encourager l'exercice ou le retour à une activité professionnelle et aider à l'insertion sociale des bénéficiaires" (loi n°2008-1249 du 1^{er} décembre 2008). Il remplace le Revenu minimum d'insertion (RMI), l'Allocation de parent isolé (API) ainsi que les mécanismes d'intéressement liés à la reprise d'emploi.

Le RSA est une allocation destinée à porter les ressources du foyer au niveau d'un revenu garanti. Le revenu garanti est calculé pour chaque foyer en faisant la somme :

- d'un montant forfaitaire dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge et qui correspondait en juin 2009 au montant du RMI ou de l'API pour les parents isolés,
- de 62 % des revenus d'activité des membres du foyer, s'il y en a.

Un bénéficiaire du RSA est tenu "de rechercher un emploi, d'entreprendre les démarches nécessaires à la création de sa propre activité ou d'entreprendre les actions nécessaires à une meilleure insertion sociale ou professionnelle" s'il remplit les conditions suivantes (article L.262-28) :

- les ressources de son foyer sont inférieures à un certain montant forfaitaire, dont le niveau varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfants à charge (460,09 € / mois pour un célibataire sans enfant) ;
- il est sans emploi ou ne tire de l'exercice de son activité professionnelle que des revenus inférieurs à 500 € (décret n°2009-404 du 15 avril 2009).

Pour un bénéficiaire du RSA majoré (i.e. une personne isolée assumant la charge d'un ou de plusieurs enfants ou étant enceinte), il est tenu compte des sujétions particulières auxquelles celui-ci est contraint, notamment en matière de garde d'enfants.

Un bénéficiaire du RSA tenu aux obligations précisées ci-dessus est orienté par le Conseil général :

- de façon prioritaire, lorsqu'il est disponible pour occuper un emploi, soit vers Pôle emploi soit, si le département décide d'y recourir, vers un autre organisme participant au service public de l'emploi (mission locale, PLIE, organisme privé de placement...);
- vers les autorités ou organismes compétents en matière d'insertion sociale lorsque des difficultés (de logement ou de santé notamment) font temporairement obstacle à son engagement dans une démarche de recherche d'emploi.

(www.rsa.gouv.fr/)

Les données de la DEFM et des offres collectées sont corrigées des variations saisonnières, celles du détail des flux d'entrées et sorties sont des données brutes.
Source : STMT – Pôle emploi, Dares, Direccte IDF – ESE